

## *Qu'est-ce que le projet Employeurs en mouvement?*

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec et la Chambre de commerce de Lévis, en collaboration avec Mobili-T, le Centre de gestion des déplacements de la région, lancent une démarche visant à favoriser une culture de la mobilité durable dans les entreprises des grandes régions de Québec et de Lévis.

Vous désirez :

- Augmenter le taux de rétention de vos employés?
- Être accessible et attractif pour la main-d'œuvre?
- Diminuer les coûts liés au stationnement pour votre entreprise?
- Améliorer la qualité de vie dans votre entreprise?
- Favoriser la santé de vos employés?
- Être mis en valeur en tant qu'entreprise innovante ?

La démarche *Employeurs en mouvement* consiste en quatre (4) ateliers de travail sur la mobilité durable :



Les entreprises participantes auront droit à un accompagnement personnalisé proposé par Mobili-T. Il s'agit d'une démarche gratuite rendue possible grâce au soutien du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

*Comment y participer?*

Pour soumettre votre candidature, veuillez remplir le formulaire à la fin de ce document, puis le retourner à l'adresse courriel suivante : [employeursenmouvement@mobili-t.com](mailto:employeursenmouvement@mobili-t.com)

La date limite pour déposer la candidature de son entreprise est le 14 septembre 2018. Les entreprises retenues seront contactées à la mi-septembre.

Toutes les entreprises ayant déposé leur candidature seront recontactées. La sélection des entreprises se fera par le comité directeur du projet et selon les critères suivants :

- Entreprises de 25 employés au minimum
- Volonté d'implanter une mesure en mobilité durable dans l'une des catégories suivantes : gestion interne, communication, transport en commun, transport actif, covoiturage, stationnement et déplacements professionnels.
- Disponibilité à participer aux ateliers (4 ateliers d'une demi-journée, répartis sur un an)
- Les entreprises privées seront priorisées;
- Être membre de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et/ou de la Chambre de commerce de Lévis, ou s'engager à le devenir
- Avoir au minimum une place d'affaires dans la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Pour toutes questions concernant la démarche, écrivez-nous au  
[employeursenmouvement@mobili-t.com](mailto:employeursenmouvement@mobili-t.com)

## Formulaire de candidature

Nom de l'entreprise :

Nombre d'employés :

Personne-contact :

Courriel de la personne-contact :

Numéro de téléphone de la  
personne-contact :

Adresse principale (*si votre  
entreprise compte plusieurs  
bureaux, veuillez indiquer le lieu de  
travail comptant le plus d'employés  
dans la région de Québec ou de  
Lévis*)

Décrivez en quelques mots les problématiques liées aux transports auxquelles votre entreprise est confrontée :

Décrivez en quelques mots votre intérêt et désir d'engagement dans la démarche :

Veillez cocher les cases suivantes :

Je confirme que mon organisation est membre de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et/ou de la Chambre de commerce de Lévis ou s'engage à le devenir.

Je confirme que mon organisation s'engage à participer aux ateliers qui auront lieu en septembre 2018, en novembre 2018, en février 2019 et en février 2020.

Je confirme que mon organisation est intéressée à implanter au moins une mesure porteuse en mobilité durable à l'issue de la démarche.

J'accepte que le nom de mon organisation soit utilisé pour publiciser la démarche.

Merci de retourner ce formulaire au  
[employeursenmouvement@mobili-t.com](mailto:employeursenmouvement@mobili-t.com)

Pour plus d'informations sur le projet, rendez-vous au [www.employeursenmouvement.com](http://www.employeursenmouvement.com)